



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2007

L'an deux mille sept, le JEUDI 15 MARS

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 8 MARS 2007 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, *Député Maire*, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT, *Adjoints*, Mme Michèle BARD, M. Robert TABOUROT, M. Pierre EYRAUD, Melle Christiane CREON, Mme Yvette POMEL, Mme Michelle COURTADON, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, M. René PARQUET, Mme Michelle WANTZ, M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, M. Stéphane THUEL, Mlle Marie HERGAT, M. Claude AUJAMES, M. Laurent LEDIEU, Mme Fanny DUHOT, Mme Monique COURTADON, M. Jacques AUBRY, Mme Annick PERRIER D'HIER, Mme Madeleine TOURREAU.

Absents excusés : M. Roland LABERINE (pouvoir à M. Louis GISCARD d'ESTAING), Mme Michelle MORELLON (pouvoir à M. Alain BRESSON), Mme Cécile MONT (pouvoir à Mme Marie Anne BASSET).

Absente : Mme Sophie BOBIER.

Melle Marie HERGAT ayant été désignée Secrétaire de Séance.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX : SEANCES DES 14 DECEMBRE 2006 ET 8 FEVRIER 2007

SEANCE DU 14 DECEMBRE : Prise en compte des propos de M. THUEL concernant le projet humanitaire avec le SENAGAL

SEANCE DU 8 FEVRIER : Prise en compte des propos de M. EYRAUD concernant sa position quant à la dénomination de la place Claude WOLFF

ACCORD A L'UNANIMITE

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur le Député Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à :

- Développement durable - environnement
- SEML Royat/Chamalières Tourisme - Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne
- Transport collectif : amélioration du réseau de bus

- Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères décidé par Clermont-Communauté
- EHPAD Les Savarounes
- Recensement de la population
- Stationnement en centre ville
- Devenir de l'ancien Hôtel Jeanne d'Arc
- Conseil Municipal des Jeunes
- Agenda des manifestations

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Député Maire évoque le devenir de la clinique Saint ANTOINE à CHAMALIERES.

QUESTION NON INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil est invité à se prononcer sur l'examen d'une question non inscrite à l'ordre du jour portant sur :

- Convention d'occupation précaire d'une dépendance du domaine public. Kiosque à pizzas du Carrefour Europe

ACQUISITION - CESSION

N° 1 : Rétrocession gratuite d'une parcelle de terrain rue Ernest Renan

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'approuver le principe de cession gratuite au profit de M. et Mme GARCELON de la parcelle AC 427 et de signer tous les documents relatifs à cette cession en précisant que les frais relatifs à cette transaction seront supportés par la Commune.

ACCORD A L'UNANIMITE

TRAVAUX - MARCHES

N° 2 : Groupement de commandes pour les marchés publics (complément à la Délibération du Conseil Municipal du 08/02/07

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'approuver les dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures de marchés publics et de la signer.

ACCORD A L'UNANIMITE

URBANISME

N° 3 : Déclassement de deux voies départementales et intégration dans le domaine communal

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'approuver le principe du déclassement des boulevards BERTHELOT et DUCLAUX, voies départementales, mitoyennes avec la ville de Clermont-Ferrand, afin de les intégrer dans le domaine communal et d'engager les démarches avec le Conseil Général, dès lors que la Ville de CLERMONT FERRAND aura également, de son côté, approuvé le principe de ce déclassement.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 4 : Majoration de Coefficient d'Occupation des Sols (COS) dans le secteur PASTEUR pour permettre la concrétisation du projet immobilier PASTEUR

Autorisation donnée à M. le Député Maire, conformément aux dispositions de la Loi portant Engagement National pour le logement, de majorer le Coefficient d'Occupation des Sols de 15 % - afin de répondre à un programme de logements sociaux conventionnés - sur les parcelles AH 25, AH 26, AH 28 et AH 56 en précisant que cette évolution ne remet pas en cause l'économie générale du Plan d'Occupation des Sols et ne modifie, ni ne déséquilibre, l'urbanisme de ce secteur et de la commune. Cette majoration de COS doit ainsi permettre la réalisation d'un ensemble immobilier à vocation sociale.

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'appliquer cette disposition aux permis de construire déjà déposés depuis la promulgation de la loi ENL

ACCORD A L'UNANIMITE

INTERCOMMUNALITE

N° 5 : Convention d'utilisation du bassin de stockage des eaux pluviales de la Voie Romaine

Autorisation donnée à M. le Député Maire de céder pour l'euro symbolique, après division parcellaire, l'emprise foncière sur laquelle est édifié le bassin de stockage des eaux pluviales de la « Voie Romaine » et de signer avec Clermont Communauté la convention d'utilisation.

ACCORD A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

N° 6 : Fonction Publique Territoriale - Loi N° 2007-209 du 19 février 2007

Application des dispositions réglementaires en date du 29 décembre 2006 et législatives en date du 19 février 2007 intervenues au titre de la réforme de la fonction publique et de la fonction publique territoriale par rapport aux lois initiales des 26 janvier 1984 et 12 juillet 1984 de la Fonction Publique Territoriale. Approbation de la transformation des grades de catégorie C concernés par ces réformes.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 7 : Indemnités diverses, scrutins électoraux - année 2007

Fixation des différentes indemnités dans le cadre des scrutins électoraux 2007 soit :

- Remise des enveloppes électorales : 77 €
- Accueil et renseignements : 108 €
- Secrétariat bureau de vote : 165 €.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONTRATS ET CONVENTIONS

N° 8 : Renouvellement convention avec l'Office Municipal d'Habitations à Loyer Modéré de Chamalières

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'inscrire 52.000 € de recettes dans le cadre de la convention entre la commune et l'Office Public d'HLM de Chamalières.

Autorisation donnée au 1^{er} Adjoint pour signer avec l'Office Municipal d'HLM la convention portant sur la mise à disposition administrative et technique de personnels communaux.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 9 : Convention réglant les modalités de mise à disposition du complexe sportif CHATROUSSE au Collège SAINTE THECLE

Autorisation donnée à M. le Député Maire de reconduire le principe de la convention réglant les modalités de mise à disposition du complexe sportif CHATROUSSE au Collège SAINTE THECLE au titre de l'année scolaire 2006-2007, sur la base d'un montant de 9.860 euros calculé en fonction des effectifs constatés à la rentrée 2006.

Autorisation donnée à M. le Député Maire de signer la convention, d'inscrire et d'encaisser les sommes correspondantes au Budget Communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 10 : Convention de participation aux frais de fonctionnement des classes primaires et maternelles - Ecole privée SAINTE THECLE (OGEC)

Autorisation donnée à M. le Député Maire de signer la convention de participation aux frais de fonctionnement des classes primaires et maternelles avec l'Ecole Privée Sainte THECLE (OGEC). Convention fixant la participation communale à 817 € par élève des classes primaires et maternelles résidants à Chamalières plus 34 € d'avantages en nature pris en charge par la commune. Cette convention conclue pour 3 ans, solde tout engagement financier antérieur.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS MUNICIPALES

N° 11 : Subvention exceptionnelle à CHAMALIERES LOISIRS EVASION

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association CHAMALIERES LOISIRS EVASION.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 12 : Subventions 2007 - Versement d'un acompte à l'Institut de Recherche Cardio-vasculaire (IRCV)

Selon les modalités définies lors de la séance du Conseil Municipal du 8 février 2007, autorisant l'ouverture de crédits dans la limite de 80 % de la dépense engagée en 2006 soit pour l'Institut de Recherche Cardio-Vasculaire 18 400 €, attribution d'une avance de subvention de 10 000 € à cet institut.

ACCORD A LA MAJORITE

**27 POUR, 1 CONTRE (Mme DUHOT),
4 ABSTENTIONS (M. AUJAMES, M. LEDIEU, Mme
PERRIER d'HIER, Mlle CREON)**

AFFAIRES FINANCIERES

N° 13 : Renouvellement lignes de trésorerie - année 2007

- CAISSE D'EPARGNE : 800.000 €
- DEXIA CREDIT LOCAL : 800.000 €
- CREDIT AGRICOLE : 800.000 €

Renouvellement de ces trois lignes de trésorerie aux montants prévisionnels ci-dessus énoncés et autorisation donnée au Député Maire à signer les conventions à intervenir.

ACCORD A L'UNANIMITE

M. AMBLARD ne participe pas au vote

N° 14 : Budgets primitifs 2007

Après présentation des différents budgets (ville et annexes) et débats, approbation des budgets primitifs 2007

- **BUDGET VILLE**
Fonctionnement : 20.106.500 €
Investissement : 7.491.700 €

ACCORD A LA MAJORITE
20 POUR, 12 ABSTENTIONS
(Mme TOURREAU, M. TABOUROT, M. EYRAUD, Mme
COURTADON, Mme WANTZ, M. PARQUET, M.
AMBLARD, M. THUEL, Mlle HERGAT, M. LEDIEU, M.
AUJAMES, Mme PERRIER d'HIER)

- **BUDGET EAU**
Fonctionnement : 267.300 €
Investissement : 266.300 €

ACCORD A L'UNANIMITE

- **BUDGET ASSAINISSEMENT**
Fonctionnement : 337.600 €
Investissement : 144.000 €

ACCORD A L'UNANIMITE

- **BUDGET STATIONNEMENT**
Fonctionnement 959.000 €

ACCORD A LA MAJORITE
29 POUR, 3 ABSTENTIONS
(M. LEDIEU, M. AUJAMES, Mme PERRIER d'HIER)

QUESTIONS DIVERSES

N° 15 : Reprise de concessions au cimetière communal

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour reprendre 6 concessions abandonnées, signer les arrêtés municipaux correspondants, procéder à la revente de ces concessions après exécution des formalités prévues aux articles L 2223-4, R 2223-19 et R 2223-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 16 : Dénomination de lieux publics

Décision de nommer la Galerie Municipale d'Expositions et les locaux du Centre Municipal d'Information, ESPACE René PAPUT, conseiller municipal de 1959 à 1965, puis adjoint au maire de 1965 à 1995, conseiller général du canton de Clermont Nord de 1977 à 1985, homme de média et particulièrement investi dans l'animation et la vie culturelle de Chamalières.

Proposition faite à CLERMONT COMMUNAUTE que la médiathèque de CHAMALIERES, devienne la médiathèque Amélie MURAT, poétesse née à CHAMALIERES. Il appartiendra au conseil communautaire de confirmer ce choix.

Décision d'apposer une plaque à hauteur du 137 avenue de Royat en mémoire du Général FRERE, chargé dès novembre 1942 d'organiser un mouvement de Résistance en Auvergne (Organisation de Résistance de l'Armée). Il fut arrêté avec son épouse à leur domicile du 137 avenue de ROYAT, le 12 juin 1943. Torturé puis déporté au camp de concentration du STRUTHOF, le Général FRERE y mourut d'épuisement le 13 juin 1944.

ACCORD A LA MAJORITE
31 POUR et 1 ABSTENTION (Mme DUHOT)

DECISIONS

Approbation de la décision prise par M. le Député Maire depuis la séance du 8 février 2007.

2007-04 : renouvellement ligne de trésorerie DEXIA.

ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTION NON INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

N° 1 : Convention d'occupation précaire d'une dépendance du domaine public - Kiosque à Pizzas du Carrefour Europe

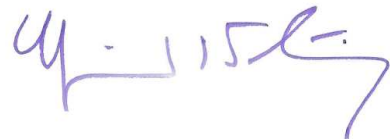
Prorogation pour une durée d'un an de la convention d'occupation précaire d'une dépendance du domaine public communal concernant le kiosque à Pizzas sis place Charles de GAULLE au Carrefour Europe. Fixation d'une redevance annuelle de 1.173,36 € et autorisation donnée au Député Maire de signer la convention.

ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 H 05.

CHAMALIERES le **16 mars 2007**

Le Député Maire



Louis GISCARD d'ESTAING